

PLAN DE MANDAT

2014 | 2020

**NOS ENGAGEMENTS
ET NOS PROJETS
POUR CRAPONNE**

Craponne
entre ville
et campagne

Des défis à relever ensemble pour Craponne

J'ai le plaisir de vous présenter notre plan de mandat, véritable feuille de route qui fixe le cap de nos actions pour les six années du mandat.

Vous le savez, le contexte économique et social, qu'il soit international ou national, demeure difficile et contraint les politiques publiques locales à la prudence. Cette prudence ne doit cependant pas nous empêcher de faire avancer Craponne et de préparer ensemble son avenir, en maintenant une politique volontariste d'investissements. Les enjeux sont importants et nous nous sommes mis au travail dès le lendemain de notre élection.

Le plan d'actions que nous vous proposons aujourd'hui est réfléchi et mesuré, à la hauteur des besoins de notre Commune. Il repose sur la concrétisation de plusieurs grands projets annoncés lors de la campagne électorale (extension du groupe scolaire de la Gatolière, rénovation et mise en accessibilité de l'école Philippe Soupault, repositionnement de la police municipale en centre-ville, construction de la 2^{ème} phase du Complexe multisports Olympie). Il tient également compte des marges de manœuvre plus qu'étroites imposées notamment par les baisses sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités. Plus que jamais, les perspectives qui planent sur nos finances sont incertaines et le manque de lisibilité quant à l'évolution de la politique gouvernementale nous incite à la prudence.



Concrètement, afin de réaliser les investissements prévus au plan de mandat, toutes les dépenses devront être optimisées, accompagnées d'ajustements multiples qui impacteront directement le travail des élus, des services municipaux mais aussi le soutien aux associations et les services rendus à la population.

Des choix politiques devront être faits, dans la transparence et en responsabilité, en recherchant toujours l'équilibre entre les capacités financières de la Commune et la préservation de la qualité du service public local.

Ces défis sont ceux que je vous propose de relever ensemble pendant ces six années.

« Je sais que je peux compter sur vous ! »

**Votre maire,
ALAIN GALLIANO**



Une équipe municipale en action...

DES ENGAGEMENTS ET DES PRIORITÉS FORTES POUR LES SIX ANNÉES DU MANDAT :

Maîtriser nos finances et notre fiscalité tout en poursuivant nos investissements.

PAGES 6-7

Préparer l'avenir, des tout-petits aux jeunes adultes, en accompagnant les familles dans toutes les étapes importantes de la vie.

PAGES 8 À 11

Faire de la sécurité une priorité afin que Craponne demeure une commune tranquille où il fait bon vivre.

PAGES 12-13

Préserver et embellir notre cadre de vie

en inscrivant nos projets dans une logique respectueuse de l'environnement, en veillant à la qualité de l'urbanisme.

PAGES 14 À 16

Valoriser la convivialité et renforcer la solidarité

par le maintien de la qualité et de la diversité des services à la population, le renforcement du lien intergénérationnel et associatif, le dialogue et l'engagement citoyen.

PAGES 17 À 19

Positionner Craponne dans la nouvelle

Métropole, rester acteur de nos choix en continuant à exercer nos compétences au plus près des attentes des Craponnois(e)s.

PAGES 20 - 21



...et des agents au service de tous les Craponnois.



Maîtriser nos finances et contenir notre fiscalité



Ce mandat se fera dans un contexte de baisse significative des dotations de l'Etat (plus de 1,2 millions d'euros sur 3 ans pour Craponne) à laquelle s'ajoute une hausse des prélèvements au profit des Communes les plus défavorisées.

Dans le même temps, des dépenses nouvelles nous sont imposées, le meilleur exemple étant les temps d'activités périscolaires (150 000 € par an).

OBJECTIFS DU MANDAT

Faire face à un contexte économique inédit et aux incertitudes des politiques gouvernementales.

Adapter et rationaliser notre gestion pour conserver nos marges de manœuvre.

Poursuivre nos investissements en conservant un endettement raisonnable.

Maintenir nos taux d'imposition communaux constants sur la durée du mandat (sous réserve du contexte financier dans lequel évoluera la Commune ces prochaines années).

12 à 13 millions d'euros devraient être investis sur le mandat.

Les dépenses de fonctionnement feront l'objet d'un suivi rigoureux. Cet objectif impliquera des efforts de chacun : services municipaux, élus, citoyens, associations, écoles, etc. Certaines dépenses « historiques » seront remises en cause. Les économies ainsi dégagées seront utilisées pour poursuivre nos investissements.

Nous serons sélectifs dans le choix des investissements et nous fixerons des priorités. Il nous faudra envisager la mutualisation d'équipements (notamment sportifs).

Recourir aux ressources financières et humaines

En complément de nos ressources propres, les investissements structurels (école, gymnase, etc.) nécessiteront le recours à l'emprunt.

1,5 millions d'euros pourront être empruntés sur la totalité du mandat. Nous n'alourdirons pas l'endettement de la Commune ; nous souscrirons de nouveaux emprunts lorsque les anciens seront arrivés à terme.

L'avenir ne se construisant pas sans Hommes, notre politique s'appuiera sur les compétences, l'implication, mais aussi la responsabilisation de tout le personnel municipal.

Dans un souci de bonne gestion, les effectifs continueront à être maîtrisés tout en s'adaptant aux besoins des Craponnois.

Ce mandat sera enfin celui de la dématérialisation, entraînant une évolution des modes de gestion de la Commune. Nous ferons de cette contrainte réglementaire une opportunité de modernisation des services apportés au citoyen, tout en optimisant notre gestion.



Préparer l'avenir

OBJECTIFS DU MANDAT

Préparer les citoyens de demain : priorité aux écoles et aux nouvelles technologies.

Accompagner les familles dans toutes les étapes importantes de la vie.

Poursuivre notre politique en faveur de la jeunesse, mettre en place des projets qui leurs sont dédiés pendant et hors temps scolaire, les accompagner dans leurs démarches.

08

►► Priorité aux écoles

Ecole du Centre : nous avons rénové les toitures de l'école et du restaurant scolaire puis réalisé l'isolation acoustique du restaurant scolaire.

►► **travaux finalisés au dernier trimestre 2014.**



| **surface totale 653 m²**

École de la Gatolière : Construction d'un bâtiment de 653 m² en face de l'école actuelle, composé d'un restaurant scolaire (60 places en maternelle, 80 places en élémentaire en self-service), d'un office de réchauffe et d'une salle d'évolution de 138 m², respectant la réglementation thermique 2012 (RT).

►► **début des travaux : février 2015, mise en service au 1^{er} trimestre 2016.**

École Philippe Soupault : mise aux normes d'accessibilité, isolation du bâtiment par l'extérieur et remplacement des menuiseries extérieures.

►► **début des travaux au 2nd semestre 2016.**

Modernisation de l'apprentissage dans les écoles publiques : 21 tableaux numériques équipent la totalité des classes élémentaires, permettant de transformer n'importe quel tableau blanc en un tableau interactif et tactile.

►► **installés entre septembre 2014 et février 2015.**



21 tableaux numériques

09

Mise en réseau de l'équipement informatique dans les écoles (installation de serveurs).

►► **une école équipée par an, démarrage en 2015.**



- Application de la réforme des rythmes scolaires dans le respect du rythme de l'enfant et réflexion sur les axes d'améliorations.



- Poursuite des actions du Conseil Municipal d'Enfants.



0-6 ans : répondre aux besoins des familles

Attribution des places en crèches : le nombre de commission est passé de une par an à une tous les quatre mois, permettant l'entrée en crèches des enfants nés en cours d'année.

en place depuis septembre 2014.

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

« Bib & Bul » : 12 places supplémentaires ont été créées pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, soit un total de 48 berceaux.

effectif depuis septembre 2014.



Jardin d'Enfants (2-4 ans) : la capacité d'accueil de la structure passera de 12 à 16 places.

en 2015.



- Création d'un lieu d'accueil enfants-parents au Pôle Petite Enfance A. Vidal, agréé par la CAF. Il proposera des temps d'échanges pour les parents et les enfants (de moins de 6 ans) avec des professionnels.

ouverture en 2016.



11-30 ans : accompagner les jeunes dans leurs projets

Ouverture d'un Point Information Jeunesse

qui propose gratuitement aux 11-30 ans des informations sur toutes les questions qu'ils peuvent se poser au quotidien. Un « informateur jeunesse » accompagne et soutient les jeunes dans leurs projets et initiatives.

ouvert depuis septembre 2014.

Création d'un « Conseil des jeunes ». Dans la continuité du Conseil municipal d'enfants, cette instance consultative regroupera des jeunes âgés de 13 à 17 ans, forces de propositions pour la Commune : création d'espaces dédiés, propositions d'axes d'amélioration les concernant, etc.

mise en place en septembre 2015.



- Mise en place d'évènements pour et avec les jeunes : formations BAFA, forum jobs d'été, sorties organisées par l'Espace jeunes, etc.



Faire de la sécurité une priorité

OBJECTIFS DU MANDAT

Renforcer nos politiques de sécurité, notamment en centre-ville.

Poursuivre la lutte contre les incivilités du quotidien (routières, verbales, comportementales, etc.).

Privilégier la proximité et le dialogue entre les représentants des forces de l'ordre et la population.



Le repositionnement du local de la Police municipale en centre-ville, Esplanade du Vieux-Bourg, permettra de renforcer la tranquillité publique, le lien de proximité avec les Craponnois et le maintien de la sécurité. Il permettra également d'accueillir de nouveaux effectifs.

» mise en service à l'été 2015.

Redéploiement des caméras de vidéoprotection sur le territoire de la Commune et équipement des bâtiments récents.

» mise en place sur la période 2015-2016.

Création, en début de mandat, d'une commission municipale « sécurité » qui permet aux élus et aux Craponnois qui la composent de faire des propositions sur des thématiques telles que les règles de stationnement, la prévention des personnes, les incivilités, la vidéoprotection, etc.

Nous avons renforcé la sécurité aux abords des écoles publiques en recrutant des agents dédiés à la surveillance des entrées et sorties des enfants. La présence de la police municipale a également été augmentée sur les différents sites.

» en service depuis novembre 2014.



• Deux nouveaux radars pédagogiques installés en 2014 : rue Centrale et voie Romaine.

• Développement de la coopération intercommunale, en étroite collaboration avec la Gendarmerie de Craponne/Francheville.



Préserver et embellir notre cadre de vie

OBJECTIFS DU MANDAT

Poursuivre le développement réfléchi et harmonieux de notre Commune.

Proposer un urbanisme de qualité, respectueux de notre identité, de notre patrimoine historique et de notre environnement.

Maîtriser l'urbanisation pour préserver notre quotidien

Nous préparons et accompagnerons la **révision du PLU-H 2016** afin que Craponne soit reconnue et considérée, en termes d'aménagement au sein de la Métropole, comme une commune appartenant à la 2^{ème} couronne.



Nous travaillons sur l'**inventaire du patrimoine « remarquable »** bâti et végétal afin que celui-ci puisse être pris en compte lors des nouvelles constructions.



Aménager les voiries pour le confort de tous

en soutenant les priorités demandées pour ce mandat au **Plan pluriannuel d'investissement de la Métropole** :

- la deuxième phase de l'aménagement de la rue du Pont Chabrol,
- la fin de l'aménagement de la voie Romaine avec son prolongement et le débouché sur l'avenue P. Dumond.



- Nous maintenons la pression auprès du SYTRAL en faveur de l'augmentation des fréquences de passage de la ligne du bus LEOL.

- Nous travaillons à la création de parking-relais en amont de Craponne, en coopération avec les villes limitrophes et le SYTRAL.

- À chaque fois que cela sera nécessaire, nous favoriserons la concertation avec les habitants lors de réunions de quartiers.



Protéger notre environnement ...

Un audit « Agenda 21 » sera effectué par l'Agence Locale de l'Energie : cet état des lieux des actions qui ont été mises en place à Craponne en matière de développement durable nous permettra d'aller encore plus loin dans notre démarche.

lancement fin 2015.

En parallèle, nous avons recruté, fin 2014, un gestionnaire de l'énergie et de la sécurité des bâtiments afin de mettre en œuvre sur la Commune une véritable politique de maîtrise de l'énergie (écoles, salles communales, etc.).

... et notre patrimoine historique

avec la **réhabilitation de la pile de l'Aqueduc Romain**. Un cahier des charges sera élaboré avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'effectuer un diagnostic.

au cours du 1^{er} semestre 2015.



Valoriser la convivialité et renforcer la solidarité

OBJECTIFS DU MANDAT

Continuer à proposer des services de qualité à la population.

Soutenir l'attractivité de Craponne sur le plan économique, social et culturel.

Améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Poursuivre notre soutien aux associations Craponnoises.

Une ville active et attractive

Nous lancerons la construction de la 2^{ème} phase du Complexe multisports Olympie avec la réalisation de vestiaires, d'un dojo (en remplacement de la salle des arts martiaux), d'une salle de boxe-savate française et d'un local à destination des associations.

livraison du bâtiment prévue fin 2018.



Nous encourageons les initiatives des associations locales et leur apportons notre appui : prêt des salles municipales, attribution de subventions exceptionnelles en fonction de la nature des projets proposés et communication sur les événements associatifs.

Notre politique culturelle évolue : plus de séances de cinéma, présence de liseuses numériques à la Médiathèque, participations aux festivals de la Métropole, embauche en septembre 2014 d'un régisseur à temps plein à l'Espace culturel Eole.



L

Nous travaillons sur l'organisation d'un **marché de produits biologiques**. Une dizaine de producteurs locaux seront présents les jeudis en fin d'après-midi, en centre-ville.

DD mise en place en septembre 2015.



L



- Nous conforterons les fêtes traditionnelles (soirée du 8 décembre, Foire de Pentecôte, etc.) et poursuivrons nos actions citoyennes, en lien avec les associations et les Craponnois

DD Favoriser le lien social et améliorer le quotidien

Nous mettons à la disposition des seniors et des personnes à mobilité réduite une navette gratuite, chaque mercredi matin, pour aller faire des courses en centre-ville.

DD fonctionne depuis octobre 2014.



Nous soutenons l'emploi et l'insertion locale et avons proposé à l'association Solidarité-emplois, qui œuvre déjà sur 12 communes de l'Ouest lyonnais, d'ouvrir une permanence à Craponne. L'ouverture de permanences supplémentaires est en cours de réflexion.

DD en place depuis novembre 2014

La mise aux normes d'accessibilité des bâtiments municipaux se poursuit, avec, dès 2015, des travaux à l'Hôtel de ville et à l'Espace culturel Eole. La création d'une nouvelle entrée à la Résidence Saint-Exupéry est également prévue. D'autres mises aux normes, notamment de voiries, seront effectuées par la Métropole tout au long du mandat.

Le dispositif communal d'aide financière « Cap Jeunesse » est reconduit : il favorise l'accès des enfants Craponnois aux activités sportives et culturelles de la Commune.

DD 211 enfants du CP au Cm2 en ont bénéficié au cours du précédent mandat.



Positionner Craponne dans la nouvelle Métropole

OBJECTIFS DU MANDAT

Maîtriser notre développement et conserver l'équilibre entre habitat et services à la population.

Rester acteurs de nos choix.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, après 45 ans d'existence, le Grand Lyon est devenu Métropole, prenant la forme d'une nouvelle collectivité territoriale regroupant les compétences du Grand Lyon et du Conseil Général du Rhône. Plusieurs enjeux de taille se dessinent : simplifier les procédures administratives pour faciliter l'accès au service public, préserver les équilibres entre les territoires avec le renforcement des solidarités et des coopérations intercommunales, renforcer l'attractivité.

La Métropole est aujourd'hui une réalité mais il est encore trop tôt pour savoir quelles incidences exactes cette nouvelle collectivité aura sur la vie de notre Commune.

Nous veillerons à ce que Craponne reste le premier échelon de proximité et continue à exercer ses compétences au plus près des attentes des administrés (service public, écoles primaires, action sociale, sécurité, etc.) pour que Craponne demeure une commune où il fait bon vivre.

GRAND LYON
la métropole

La Métropole de Lyon et le nouveau Rhône

au 1^{er} janvier 2015

**Le territoire
de la Métropole
de Lyon**

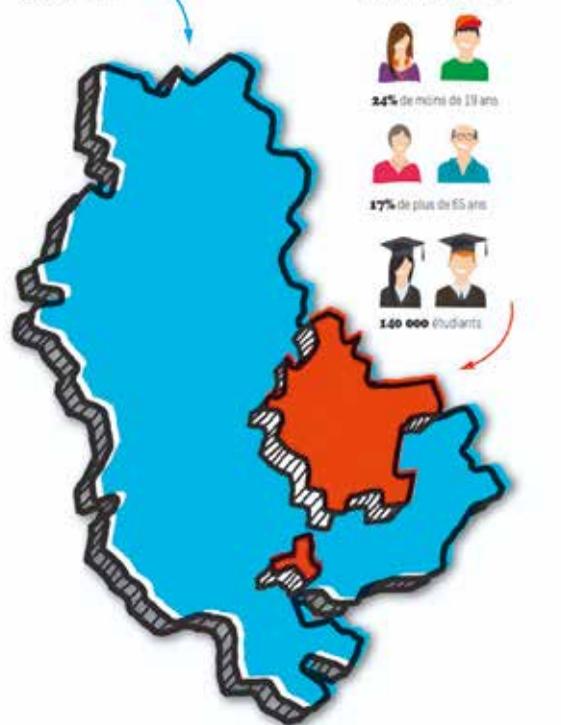
**Le territoire de la
Communauté urbaine
de Lyon**

Le nouveau Rhône

2 711 km²
230 communes,
460 000 habitants

La Métropole de Lyon

538 km²
59 communes,
1,3 million d'habitants



8 700 agents employés

2^{ème} agglomération de France

77 %
des entreprises
du Rhône sont
installées sur
son territoire

Représente
82 %
des emplois
du Rhône



Synthèse prévisionnelle des principaux projets du mandat 2014-2020



Semestres	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	S1	S2												
Réfection toitures école et restaurant du Centre, isolation acoustique du restaurant scolaire	Études	Travaux												
Repositionnement du local de la Police municipale en centre-ville	Travaux													
Construction du restaurant scolaire de la Gatolière	Travaux													
Rénovation et mise en accessibilité du groupe scolaire Philippe Soupault			Travaux											
Construction de la 2 ^{ème} phase du Complexe multisports Olympie					Travaux									

Légende :



Études



Travaux



Livraisons



En service

Ce calendrier est prévisionnel, les contraintes réglementaires peuvent amener à le modifier.

PLAN DE MANDAT



Plan de mandat 2014- 2020 de la ville de Craponne

Directeur de la publication : Alain Galliano, Maire de Craponne

Rédaction : Service communication

Crédits photos : Air Tech Photo, jlbfoto, Jean-Luc Mège photographie,

Service communication, Thinkstock, Fotolia

Création graphique et mise en page : Pagina communication

Impression : Imprimerie Courand et Associés (ICA) - Imprimé sur un papier PEFC

issu d'usines ISO 140001 respectant les règles de la gestion durable des forêts.

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de Craponne

1, place Charles de Gaulle – BP 14

69290 Craponne

Tél. : 04.78.57.82.82 – Fax. : 04.78.57.82.84

www.mairie-craponne.fr

infomairie@mairie-craponne.fr

